Annoncer un dommage lié aux soins

Cours Pratique de 1 jour - 7h
Réf : SAF - Prix 2025 : 670€ HT

Accompagner un patient dans le cadre d'un dommage nécessite une communication adaptée, d'autant plus que cet événement indésirable peut dégrader la relation de confiance existante. La crainte de l'apparition d'une relation conflictuelle avec le patient pouvant être à l'origine d'une réclamation, voire d'un contentieux, est grande. Cette formation vous permettra de cerner tous les aspects juridiques et réglementaires du sujet et d'annoncer un dommage, quel qu'il soit, en toute sécurité, dans un souci de bien-être du patient et du personnel soignant.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Maîtriser le cadre juridique et les recommandations de la HAS sur l'annonce d'un dommage associé aux soins

Reconnaître avec pertinence les situations à annoncer afin d'améliorer l'information au patient

Réaliser une annonce d'un dommage associé aux soins

Intégrer la gestion des risques à la pratique

TRAVAUX PRATIQUES

Alternance d'apports théoriques et pratiques, jeux de rôle et analyse de cas concrets.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 03/2024

1) Le cadre juridique et les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS)

- Le droit et les devoirs des soignants.
- Les obligations légales relatives à l'annonce et les enjeux en termes de responsabilités juridiques.
- Les différentes voies de recours et l'indemnisation du patient. La gestion du risque judiciaire.
- La réparation des risques sanitaires.
- Les trois niveaux de conformité de la HAS.

Travaux pratiques : Analyse de cas concrets liés au défaut d'information. Partage en plénière et débriefing du formateur.

2) Se préparer à l'annonce d'un dommage

- Distinguer les situations faisant l'objet d'une annonce. Les dommages concernés.
- La complexité de la relation soignant-soigné.
- L'échelle de risque des événements indésirables (HAS).
- Préparer le rendez-vous d'annonce.

Travaux pratiques : Analyse de cas concrets avec travail sur les recommandations de la HAS. Débriefing.

3) La démarche d'annonce

- Intégrer la méthodologie de l'annonce dans la politique de l'établissement.
- Réaliser l'annonce et en gérer les suites immédiates.
- Annoncer le dommage dans le cas de l'urgence.
- Communiquer en adaptant son discours au patient et à ses proches : adulte, parent/enfant, troubles mentaux...

PARTICIPANTS

Tout professionnel de santé participant à l'annonce d'un dommage.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques…
Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

• Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
• À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
• Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

- Utiliser les techniques de communication : posture, questionnement éthique, écoute active.
- Après l'annonce : mettre en place le suivi.
Travaux pratiques : Mise en situation autour de différentes situations concrètes. Jeux de rôle en binôme sur les techniques de communication à adopter selon le patient.

4) Méthodologie d'analyse
- Appliquer les principes généraux de la HAS en amont et durant l'analyse.
- Analyser les événements indésirables avec la méthode ALARM.
- Rechercher les facteurs du dommage avec la méthode de l'arbre des causes.
Travaux pratiques : Mises en situation d'analyse. Présentation en plénière et débriefing du formateur.

LES DATES

Nous contacter